

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION**

Les propositions technique et financière des candidats seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

**CRITERE D'ÉVALUATION**

Etape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
<b>Examen préliminaire</b>	Vérification des documents requis : a) Lettre de manifestation d'intérêt et de confirmation de disponibilité signée, b) Proposition technique et financière signée, c) Curriculum Vitae à jour, d) Vérification de la liste des consultants non admissibles, e) Formulaire P11 et Notice Personnelle	Non applicable	70%
	<b>A. EDUCATION</b>	20 points	
<b>1. Evaluation Technique</b>	Diplôme de 3 <sup>e</sup> cycle (Doctorat ou +) : 20 points Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle (Maitrise) : 15 points Autres : inéligibles Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence.	20	
	<b>B. EXPERIENCE GENERALE</b>	10 points	
	Expérience dans le domaine de Gestion de Déchets Solides 10 ans et plus avec maitrise ou 5 ans et plus avec Doctorat : 10 points 5 à 10 ans avec maitrise ou 2-5 ans avec Doctorat : 5 points Autres : 0 point		
	<b>C. EXPERIENCE SPECIFIQUE</b>	30 points	
	Expérience internationale dans la mise en place ou le renforcement d'un système de Gestion de Déchets Solides 10 ans ou plus : 10 points 5 et 9 ans : 7 points 2 à 4 ans : 5 points Autres : 0 point	10	
	Expérience internationale dans la mise en place d'infrastructures de GDS (écosite, déchetterie, sites de décharge, etc.) 10 ans ou plus : 10 points 5 et 9 ans : 7 points 2 à 4 ans : 5 points Autres : 0 point	10	
	Expérience en Gestion de Déchets Solides en Haïti et/ou dans des pays - de la Caraïbes par exemple - ayant une réalité proche de celle d'Haïti Plus de 5 ans : 10 points 3 à 5 ans : 7 points 1 à 2 ans : 5 points Moins d'un an : 0 point	10	
	<b>D. COMPREHENSION DE LA MISSION &amp; COMPETENECES</b>	10 points	
Compréhension des TDR : 5 points	10		

	Adéquation et cohérence de l'approche de travail proposée : 5 points		
	POINT MAXIMAL DE L'EVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)	70	
<b>2. Evaluation Financière</b>	PROPOSITION FINANCIERE	30	30%
	CRITERE D'EVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		
	<p>Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante :</p> $P = y (\mu/z)$ <p>Où :</p> <p>p = Notation de la proposition financière évaluée  y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière  μ = montant de la proposition la plus basse  z = montant de la proposition évaluée</p>		
	<b>Note totale du consultant (1 + 2)</b>		